

RÈGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2025 / 2026

ARBALETE MATCH 10m et 30m

AVERTISSEMENT

Compte tenu des situations sanitaires et géopolitiques actuelles, nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, tels que les Championnats du Monde et les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves de ARBALETE MATCH 10 mètres et 30 mètres.

Il convient en effet de :

- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2025/2026
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

Pour cette saison, l'objectif est le suivant :

Coupe du monde 10 m – Innsbruck (AUT) 4 au 7 juin
Championnat d'EUROPE 10-30 m – Châteauroux (FRA) 3 au 9 août
Coupe du monde 30 m – (CZE) 11 au 13 septembre
Finale coupe du Monde 10-30 m – (GER) 15 au 18 octobre

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES **DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE**

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera l'équipe de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

EVALUATIONS NATIONALES CHATEAUROUX du 23 au 26 Avril 2026

Organisée en avril, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des compétitions internationales prévues cette saison.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

U23 mixte, femmes, hommes.

Critères d'accès :

Arbalète match 10m :

- Les athlètes des collectifs 2025/2026
- Les 15 premiers du Championnat de France (janvier 2026) de chaque catégorie (Juniors, Dames et Séniors)
- Sur proposition de l'entraîneur national.

Arbalète match 30m :

- Les athlètes des collectifs 2025/2026
- Les 15 premiers du Championnat de France open class 2025
- Sur proposition de l'entraîneur national.

Programme :

Pour chaque épreuve et chaque catégorie, 2 matchs et 2 finales seront organisés.

ARBALETE MATCH 10 m :

A l'issue des évaluations nationales, des classements seront établis pour les catégories Dames et Seniors, ainsi que des classements Juniors englobant Filles et Garçons.

Les classements Juniors, Dames et Seniors seront réalisés sur :

- La performance : le meilleur des deux matchs
- Plus les points attribués lors de la meilleure des deux finales :
3 points pour le 1^{er}, 2 points pour le 2^{ème}, 1 point pour le 3^{ème}
- Plus 1 point si les minimas sont réalisés sur les deux matchs

Des Jeunes dames et hommes, moins de 23 ans (U23) pourront être proposé au DTN dans la catégorie respective ainsi que dans les catégories adultes dames et seniors selon leurs performances à l'issue des évaluations nationales.

En fonction des performances réalisées, le comité de sélection se réserve le droit de présenter des équipes ou tireur individuel dans leur catégorie respective pour les coupes du monde ainsi que la finale de celles-ci.

ARBALETE MATCH 30 m :

A l'issue des évaluations, un classement OPEN CLASS sera réalisé qui englobera Juniors/Dames et Seniors.

Le classement Open Class sera réalisé sur :

- La performance : le meilleur des deux matchs
- Plus les points attribués lors de la meilleure des deux finales :
3 points pour le 1^{er}, 2 points pour le 2^{ème}, 1 point pour le 3^{ème}
- Plus 1 point si les minimas sont réalisés sur les deux matchs

Des Jeunes dames et hommes, moins de 23 ans (U23) pourront être proposé au DTN dans la catégorie respective selon leurs performances à l'issue des sélections nationales.

En fonction des performances réalisées, le comité de sélection se réserve le droit de présenter des équipes ou tireur individuel dans leur catégorie respective pour les coupes du monde ainsi que la finale de celles-ci.

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour prétendre à une sélection aux coupes du Monde ou championnat d'Europe 10 M et ou 30 M, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve.

Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match.

Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection.

Minimas pour les coupes du Monde et chpt d'Europe à réaliser en Match			
	U23	FEMMES	HOMMES
10 M	385	387	390
30 M	548	555	565

A l'issue des évaluations nationales l'équipe sera proposée pour la coupe du monde d'Innsbruck.

A l'issue de la coupe du monde d'Innsbruck l'équipe pour les championnats d'Europe sera proposée. Les résultats sur cette compétition viendront incrémenter le tableau et classement suite aux évaluations nationales. Les médaillés seront proposés en priorité.

Pour la finale des coupes du monde, le prérequis est de faire partie des 16 premiers du classement annuel IAU des coupes du monde. Les lauréats de ce classement seront proposés pour leurs participations à cette finale.

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées